

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 décembre 2017

**Rapporteur :
Monsieur Christian LE
BIHAN**

N° 26

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 21/12/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 20/12/2017
(accusé de réception du 20/12/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Identification de voies

La commission extra-municipale des noms de rues, qui s'est réunie le 4 octobre 2017, a émis ses propositions concernant les voies et ouvrages routiers à dénommer.

Les voies et espaces à dénommer sont les suivants :

SECTEUR	TYPE	NOMS PROPOSES	TYPE EN BRETON	NOMS EN BRETON
Penhars– Kernisy	Rue	Abbé Pierre [Henri Grouès]	Straed	Abbé Pierre [Henri Grouès]
Penhars-Kerlagatu	Impasse	Aliénor d'Aquitaine	Hent-dall	Aliénor d'Aquitaine
Penhars-Kerlagatu	Impasse	Charles Turmel	Hent-dall	Charles Turmel
Penhars - Kerlagatu	Impasse	Guillaume Fily	Hent-dall	Guillaume Fily
Penhars - Kerlagatu	Impasse	Louise Bodin	Hent-dall	Louise Bodin
Penhars - Kernevez	Rue	Jean Périer	Straed	Jean Périer
Penhars – Cheminement Bd de Poulguinan	Allée	André Cann	Alez	André Cann
Centre ville – Espaces verts école de musique	Jardin	Raymond Derrien	Liorzh-kêr	Raymond Derrien

Par ailleurs, une voie a été dénommée « Rue Yan Naod », dans le secteur de Kernoter, en référence à Jean de la Grève dont la traduction bretonne correcte est « Yann an Aod ». Il conviendrait donc de corriger l'orthographe de ce nom.

Enfin, il est proposé d'installer une plaque indiquant « Jean-Yves Cozan – Homme politique breton – 1939-2015 » sous la plaque « Place Cozanie centrale » rue Aristide Briand.

Vous trouverez les personnalités identifiées dans les biographies ci-annexées ainsi que les plans de situation de ces voies.

Après avoir délibéré (43 suffrages exprimés dont 4 voix contre et 39 voix pour), le conseil municipal décide :

- 1 - d'adopter les désignations de voies proposées ;
- 2 - de corriger l'orthographe de la rue Yan Naod en « Rue/Straed Yann an Aod » ;
- 3 - pour rendre hommage à Jean-Yves Cozan, d'autoriser la pose d'une plaque qui porterait son nom.